

Mairie

17 rue de la Libération

56800 GOURHEL

☎ 02.97.74.00.45

Fax: 02.97.73.35.81

✉ mairie-gourhel@orange.fr

🌐 www.ploermelcommunaute.bzh

GOURHEL INFOS

Bulletin communal d'informations

N°40/ Juillet - Aout 2020



Ça s'est passé à GOURHEL...



Mesdames, messieurs,

Quelques mots du maire

C'est avec une très grande émotion que je revêts aujourd'hui l'habit de Maire de GOURHEL et de benjamin des maires de la Communauté de Communes. Merci aux électeurs, qui dès le premier tour ont voulu témoigner leur confiance à l'équipe « Ensemble, bien vivre à GOURHEL ». Ce résultat nous ravit et nous donne en même temps une très grande responsabilité.

En toute humilité, nous espérons être les élus de toutes et tous, dans un esprit de respect, d'écoute et de tolérance.

Le Dimanche 15 mars 2020, vous avez décidés de nous faire confiance et nous confier la gestion de la commune pour un mandat de six ans. Le confinement a reporté notre prise de fonction au 26 mai 2020 tout en rendant impossible les rencontres et discussions avec les Gourhelois. Je sais qu'il est important pour vous de savoir qui vous représente. Nous organiserons une réunion publique sur le mois d'Octobre (sous réserve de levée des restrictions COVID) pour vous exposer la situation de Gourhel et les différents projets en cours et à venir.

Je tiens à remercier les 14 colistiers qui m'accompagnent : sans eux rien n'aurait été possible. Leur engagement est fort et je serais fier de vous les présenter à cette occasion.

La pandémie a bouleversé notre quotidien, nos habitudes. Il a fallu improviser, s'adapter et être solidaire face au virus. Je félicite les Gourhelois pour leur comportement pendant le confinement. Notre santé dépend des gestes de chacun.

Il convient de saluer le travail de l'équipe précédente pour leur engagement et les résultats qui nous permettent aujourd'hui de prendre la suite sereinement.

Enfin ; un grand Merci à Mme Delourme pour les 25 ans qu'elle a consacrées à la commune. Cet investissement mérite notre considération et tout notre respect.

Merci pour votre confiance.

Vie de la commune

Les élections municipales



Le mardi 26 Mai 2020, Kevin ARGENTIN a été élu Maire lors du conseil Municipal d'installation par 10 voix pour, 4 contre et 1 vote blanc.

Ont été élus 4 adjoints :

- 1^{er} adjoint délégué aux finances, Sébastien PICOU
- 2^e adjoint délégué aux travaux et cadre de vie, Fabrice CARTIER
- 3^e adjointe déléguée aux affaires sociales, Émilie LECORGNE
- 4^e adjoint délégué à la communication et aux affaires culturelles, Guillaume LELEVÉ

Conseil municipal, séance du 11 Juin 2020 (extraits)

Le compte rendu de séance complet est consultable en Mairie

Tarifs de la Cantine : Suite à l'augmentation du coût des repas par le prestataire, le conseil municipale a décidé d'augmenter les tarifs de la cantine (13 voix pour, 2 contre).

- Gourhelois : 3.30€
- Hors Gourhel : 4.25€

Tarifs Garderie : Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter le tarif de la garderie.

- 1 enfant : 0.90 € la demi-heure
- 2 enfants et + : 0.80 € la demi-heure

Tarifs Location de la salle des fêtes : Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs de la salle des fêtes.

Mise à disposition	Tarifs Gourhelois	Tarifs Hors Gourhel
Grande Salle	300 €	385 €
Salle Entière	350 €	450 €
Forfait Week-end	450 €	550 €
Association de Gourhel	Gratuit	100 €
Réunions	gratuit	50 €
Caution	1 000 €	1 000 €

Masques de Ploërmel Communauté : Le Maire précise que Ploërmel communauté a acheté 45 000 masques pour la population, la Commune GOURHEL les a refusés car ils étaient payants.

Finances communales : Le Maire précise que la Commune devrait retrouver une capacité d'emprunt avant la fin du mandat.



Masques pour personnes fragiles

Après la distribution de masque tissu pour les personnes âgées de plus de 70 ans, de masques chirurgicaux pour la population. la Mairie met à disposition trente masques tissu supplémentaires réservés aux personnes à risque de moins de 70 ans.

Les masques sont disponibles en Maire sur présentation d'un justificatif.

Coiff' et Cie Déménagement

Installé depuis 12 ans à Gourhel, le salon de coiffure déménage pour s'installer de l'autre côté de la rue de la libération. Après quelques mois de construction et la création de places de stationnement dédiées; c'est dans un salon lumineux au style simple et épuré que Sandra et Magali vous accueillent.

Coiff' et Cie est ouvert le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le Samedi, ouverture continue de 9h à 17 heures. tel : 02.97.74.27.49



Chasse aux bornes IGN/ALEA

L'IGN (Institut national de l'information Géographique) lance une campagne d'inventaire collaboratif des bornes cadastrales du Morbihan. En pratique, il s'agit de signaler via une application smartphone toute borne que vous croisez lors de vos promenades.

Comment signaler une borne ?

1. Téléchargez l'application ALÉA sur votre smartphone (disponible gratuitement sur Google Play et l'App Store),
2. Sélectionnez ensuite le sujet « Bornes cadastrales » (assurez-vous que la fonction localisation de votre téléphone est activée),
3. Effectuer un signalement en trois clics (Tutoriel vidéo pour utiliser ALÉA : <https://www.youtube.com/watch?v=MaME9OzNpRI&feature=youtu.be>).



Bon à savoir

Gendarmerie Nationale et « Opération tranquillité vacances »

Chaque année, la gendarmerie vous propose de garder un œil sur votre logement pendant votre période de vacance. En remplissant ce formulaire et en l'apportant à la gendarmerie de Ploërmel au moins 48 heures avant votre départ, votre maison fera l'objet d'une attention particulière lors des patrouilles.

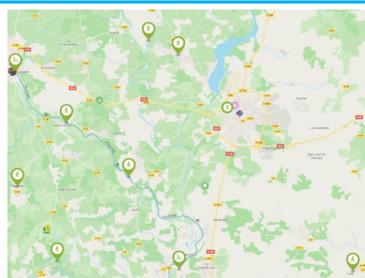
Lien vers le formulaire : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033>

Quelques conseils « pratiques » :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congé sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans la boîte à lettre. Arrangez-vous avec une personne de confiance pour qu'elle relève votre courrier.
- Fermez correctement fenêtres et volets et voyez éventuellement avec un voisin pour qu'il « fasse vivre » la maison ou utilisez des minuteurs pour allumer de temps en temps des lumières pour simuler une présence.



Idée balade...



Randonnées tout azimuth

Vous retrouverez sur le site <https://www.broceliande-vacances.com/preparer-vacances/randonnees/> l'ensemble des randonnées Pédestre, Vélo, VTT et équestres classées par durée et difficulté. Idéal pour improviser une petite sortie en quelques clics et découvrir les richesses locales. Pour chaque balade est proposé une fiche avec carte, commentaires et points remarquables ainsi que le tracé GPS au format GPX.

A vos agendas...

Sur Gourhel : Sous réserve de possibilité (Coronavirus/Covid 19)

Le Traditionnel Concours de Palais organisé par l'A.A.L.G se déroulera mi septembre.



Sur Ploërmel Communauté:

Coronavirus/Covid 19 : Pour le moment, tous les évènements planifiés sont annulés sans limite de date.

Pour accéder à l'Agenda actualisé, depuis le site <http://www.ploermelcommunaute.bzh> cliquez sur « se divertir » dans le menu haut, puis sélectionnez « agenda » dans le menu qui apparait à gauche.

L'accès aux sites naturels et chemins de randonnées reste possible. Les randonnées contées et quelques animations ont été reprogrammées.



Accueils de loisirs



A partir du 6 juillet, comme chaque été, la communauté de commune organise l'accueil collectif des enfants (de 3 à 17 ans). Gourhel accueillera des enfants du 6 au 24 Juillet. Passé cette date, les activités sont redirigées vers Ploërmel.

Toutes les informations, activités, dates et tarifs sont sur le site internet de Ploërmel Communauté, rubrique « Au quotidien », menu enfance et éducation.

<https://www.ploermelcommunaute.bzh/au-quotidien/enfance-education/accueils-de-loisirs->

Vacances d'été

Les vacances d'été débuteront le Samedi 4 Juillet et se termineront le Mardi 1er septembre 2020 au matin.

Profitez en bien et bonnes vacances !



HORAIRES DE MAIRIE

Le matin

Du lundi au vendredi de 8h à 12h

L'après-midi

Le lundi de 14h à 17h30

Le vendredi de 14h à 17h

Kévin ARGENTIN, Maire,
reçoit sur rendez-vous.

GARDE MEDICALE

- **Médecin de garde:** 15 ou 112 depuis un portable
- **Permanence d'un médecin libéral à l'hôpital de Ploërmel**
 - * En semaine : de 20h à minuit (après appel au 15)
 - * Samedi : de 14h à 18h et de 20h à minuit
 - * Dimanche et jour férié: de 9h à 12h et de 17h à minuit
- **Pharmacie de garde:** 3237